

[Cotentin. L'agglomération va demander des comptes à l'État \(ouest-france.fr\)](https://ouest-france.fr)

Cotentin. L'agglomération va demander des comptes à l'État

Le conseil communautaire de ce mardi 8 décembre 2020 demande à l'État la compensation des dépenses imprévues liées à la crise sanitaire. Cela représente environ deux millions d'euros.



David Margueritte, président de la Communauté d'agglomération du Cotentin, espère une compensation par l'État des dépenses engagées à cause du Covid. | OUEST-FRANCE Ouest-France Olivier CLERC. Publié le 08/12/2020 à 21h30

Le conseil d'agglomération se réunit ce mardi soir 8 décembre 2020, à Valognes. Il y sera beaucoup question de gros sous, tant en investissement qu'en vœu pieux de récupération, auprès de l'État, des moyens engagés à cause de la crise sanitaire.

Parc éolien

L'agglomération s'est montrée en pointe pour faire reculer de 11 à 32 km le parc en gestation au large du Val de Saire. Dans une logique de cohérence, il lui fallait encore soutenir le projet d'agrandissement de LM Wind Power, dans la construction d'un nouveau hangar industriel destiné à la fabrication de pales d'éoliennes plus

longues que celles actuellement produites. Coût pour la collectivité : 560 000 € sur trois ans. À comparer au plus de 1,5 million d'euros consacrés à finir d'éponger le fiasco Open Hydro.
